

Bayonne, le 3 avril 2018

**PROCES-VERBAL
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE LA FFPB
BAYONNE – 31 MARS 2018**

Le Président de la FFPB, M. Lilou Echeverria, ouvre la séance à 9h30 en souhaitant la bienvenue à tous les participants à cette Assemblée Générale Ordinaire et les remercie pour leur présence.

Il remercie tout particulièrement, Monsieur Jean-Jacques Lasserre, Président du Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques, d'avoir mis à notre disposition cette salle pour la tenue de cette assemblée générale.

Il remercie également :

- Le Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine et le Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques qui demeurent des interlocuteurs très forts
- Le Ministère des Sports et le Comité National Olympique Sportif Français très présents et indispensables avec le Contrat d'Objectifs et le CNDS
- La Direction Technique Nationale
- Les dirigeants des Ligues, Comités et Clubs.

Il remercie pour leur présence :

- Madame Agnès Duhart – Mairie de Bayonne, Adjointe aux Sports pour tous et loisirs.
- Les Présidents de Ligues et Comités :
 - Monsieur Pierre Garaicoechea – Ligue Régionale Nouvelle-Aquitaine et Comité Départemental Côte d'Argent
 - Monsieur Daniel Collado – Ligue Régionale Occitanie
 - Monsieur Pierre Daguerre – Ligue Régionale Ile-de-France
 - Madame Natacha Marivan – Ligue Ile de La Réunion
 - Monsieur Jean-Paul Lastra – Ligue Régionale Auvergne-Rhône-Alpes
 - Monsieur Philippe Maumet – Comité Départemental Corrèze
 - Monsieur Rémi Labau – Comité Départemental Haute-Garonne
 - Monsieur Jean-Michel Garayar – Comité Territorial du Pays Basque
 - Monsieur Charles Sourp – Comité Départemental Landes
 - Monsieur Christian Lagourgue – Comité Départemental Pyrénées-Atlantiques et représentant le Comité Territorial du Béarn
 - Monsieur Dominique Peyrat – Comité Départemental du Nord
 - Monsieur Jean-Claude Berthelot représentant la Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Et cite les personnes excusées :

- Monsieur Jean-René Etchegaray, *Maire de Bayonne, Président Communauté d'Agglomération Pays-Basque,*
- Madame Laura Flessel, *Ministre des Sports,*
- Madame Laurence Lefevre, *Directrice des Sports au Ministère des Sports*
- Monsieur Marc Lemercier, *Ministère des Sports, Sous-direction vie fédérale*
- Madame Armelle Daam, *Présidente du C.N.D.S*
- Monsieur Denis Maseglia, *Président Comité National Olympique Sportif Français*

- Madame Véronique Moreira, *Présidente nationale de l'USEP*
- Monsieur Laurent Petrynka, *Directeur national de l'UNSS*
- Monsieur Edouard Andreassian, *Directeur Adjoint national de l'UNSS*
- Madame Marie-Claire Lesbats, *Directrice départementale UNSS 64 Pays Basque*
- Monsieur Patrick Bahegne, *Directeur Régional et Départemental de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale Nouvelle-Aquitaine*
- Monsieur Philippe Etcheverria, *Chef du pôle Jeunesse, Sports et Vie Associative à la Direction Départementale Cohésion Sociale 64*
- Monsieur Alain Rousset, *Président du Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine,*
- Madame Nathalie Lanzy, *Vice-présidente du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine déléguée aux Sports*
- Monsieur Jean-Jacques Lasserre, *Président du Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques*
- Monsieur Olivier Vissieres, *Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques –Directeur des Sports*
- Madame Frédérique Espagnac, *Sénatrice des Pyrénées-Atlantiques*
- Monsieur Max Brisson, *Sénateur des Pyrénées-Atlantiques*
- Madame Florence Lasserre-David, *Députée des Pyrénées-Atlantiques*
- Madame M.Christine Aragon, *Conseillère Départementale 64 arrondissement Bayonne3*
- Monsieur Henri Etcheto, *Conseiller Départemental 64 arrondissement Bayonne3*
- Monsieur Claude Olive, *Conseiller Départemental 64 arrondissement Bayonne1*
- Les présidents des Comités Départementaux Lot et Garonne, Hautes-Pyrénées et Pas de Calais
- Les présidents des associations sportives ASPTT Dax, Pelotari Club Orthézien, A.S.Orthevielloise, Urruñarrak-Urrugne, Airetik-Mendionde/Macaye, Club Ariège Pyrénées-Pamiers, Amicale de Buros, Pays d'Orthe Main Nue-St Lon les Mines, Ahurti-Urt.

DECOMPTE DES VOIX ET VERIFICATION DU QUORUM

Les listes d'émargement font apparaître le nombre de voix suivant (ligues-comités clubs) :

NOUVELLE-AQUITAINE	:	633
OCCITANIE	:	84
ILE-DE-FRANCE	:	21
HAUTS-DE-FRANCE	:	4
PROVENCE-ALPES-COTES-AZUR	:	9
CENTRE-VAL-DE-LOIRE	:	0
AUVERGNE-RHONE-ALPES	:	2
CORSE	:	0
ILE-DE-LA-REUNION	:	1
ST-PIERRE-MIQUELON	:	0
NOUVELLE-CALEDONIE	:	0
Soit un total de	:	754 voix

Le quorum **613 voix** étant atteint, l'assemblée générale ordinaire peut se dérouler normalement.

APPROBATION DES PROCES VERBAUX DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE ET ORDINAIRE DU 1^{er} AVRIL 2017

Les procès-verbaux ont été envoyés par courriel à tous les clubs, comités et ligues et les membres du Comité Directeur. **Ils sont approuvés à l'unanimité.**

VALIDATION DES RESULTATS SPORTIFS 2017

La validation des résultats sportifs, consultables sur le site, se fait à **l'unanimité.**

HOMMAGE AUX PERSONNES DECEDEES

Photos et noms accompagnés d'un petit texte pour chaque personne défilent à l'aide d'un diaporama musical. Le président, Lilou Echeverria, demande une minute d'applaudissements.

RAPPORT MORAL PAR LE PRESIDENT

Le président, Lilou Echeverria, présente le rapport moral de l'année écoulée (Cf. plaquette de l'A.G 2018).

L'année 2017 est encore une bonne année sur le plan économique.

Même en étant fiers du bon bilan comptable, nous ne sommes jamais à l'abri de problèmes non prévisibles et sachons nous remettre en question.

Réflexion : Si les « autres titres de participation » augmentent, nous ne pouvons nous réjouir du nombre de licenciés en légère baisse ; cet état de fait est également celui d'autres fédérations où la baisse est encore plus flagrante, les causes de cette diminution étant globalement similaires.

Constats : l'offre de la pratique fédérale traditionnelle n'est plus adaptée. Il faut prendre de plus en plus en compte le Sport santé. Tenir compte du fait que les offres sportives ne sont plus exclusivement proposées par le mouvement sportif. L'activité des privés doit être prise en compte.

Enjeux : Travailler sur des passerelles. Affirmer la mission de service public. Permettre à nos licenciés d'accéder aux infrastructures privées. Notre fédération doit s'engager plus fortement dans le sport handicap.

Actions :

- 1 - Positionner notre fédération en diversifiant nos offres.
- 2 - Valoriser et diversifier ces offres.
- 3 - Réorganiser nos championnats, notamment la catégorie Nationale A.

Une commission Handi Pelote sera créée. Des éducateurs seront formés. Les infrastructures permettant l'accessibilité seront identifiées. Le corps médical sera sensibilisé.

Les tournois privés seront référencés.

Tout cela doit être mis en place ou perfectionné pour une meilleure approche de notre sport et par voie de conséquence pour une augmentation de nos licenciés.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

RAPPORT D'ACTIVITES PAR LE SECRETAIRE GENERAL

Le secrétaire général, Roland Dufourg, présente le rapport d'activités à l'aide d'un diaporama. (Cf. plaquette de l'A.G 2018).

Point sur les licences et les associations. Toutes les compétitions nationales amateurs comme professionnels sont commentées. Les participations des équipes françaises aux compétitions internationales sont évoquées. Les arbitres sont remerciés. L'organisation des coupes d'Europe est développée. Les partenaires comme l'USEP, l'UNSS, la FSU (Zabalki) permettent la pratique de la pelote en milieu scolaire et universitaire.

La commission des équipements ne manque pas de travail : projets, rénovations et constructions d'installations sont nombreux. Rénovation du fronton place libre de Saint Just Ibarre où nous organiserons une journée de la Grande Semaine.

D'autres activités fédérales retiennent l'attention, comme le Handi Pelote, le Sport adapté et le Pass'Pelote.

Toute l'équipe qui œuvre à la réalisation de la revue Pilota est remerciée.

Petit clin d'œil à l'association Pilotarien Biltzarra qui réunit grand nombre "d'anciens" et qui a tenu sa soixantième assemblée générale dans les locaux de la mairie de Saint Jean de Luz.

Un hommage est rendu à Maurice Abeberry à l'occasion du trentième anniversaire de sa disparition sur les pentes de la Rhune.

Le rapport d'activités 2017 est approuvé à l'unanimité.

Le président, Lilou Echeverria, adresse des remerciements particuliers aux clubs d'Anglet, Hardoytarrak et Les Aiglons, ainsi qu'à celui du Biarritz AC pour leur totale implication dans les organisations des deux coupes du Monde, celle en fronton de 36 mètres à Anglet et celle en fronton de 54 mètres (Jai Alai) à Biarritz.

RAPPORT FINANCIER ET APPROBATION DES COMPTES 2017
LECTURE DES RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES PAR MR POUSSOU

En l'absence de Jean Superville, trésorier, excusé, le rapport financier (Cf. plaquette de l'AG.2018) est présenté par le responsable de la Commission des finances, Thierry Castères.

Comptes 2017

Comptes de résultats – Solidité financière de la FFPB et FFPB Communication.
Budgets globaux.

Produits d'exploitation

Licences et compétitions :	800 882 €
Autres produits :	476 569 €
- Subventions MS	192 432 €
- Autres subventions	101 953 €
- Autres produits (mécénat...)	124 213 €
- Transfert de charges	23 684 €
- Dividendes FFPB Com	30 000 €
- Produits financiers	578 €
- Produits exceptionnels	3 709 €

Charges

Charges d'exploitation	1 172 440 €
Charges exceptionnelles	7 035 €

Synthèse :

Total des produits d'exploitation	1 277 452 €
Total des charges	1 179 475 €
Résultat excédentaire 2017	97 977 €

Comptes de résultats :

FFPB Association	97 977 €
FFPB Communication	46 372 €
Centre National de Formation (CNF)	9 922 €
Total FFPB :	154 271 €.

Solidité financière :

Fonds propres FFPB	379 095 €
FFPB Communication	192 151 €.

Mr Bernard Poussou, Commissaire aux comptes, certifie que les comptes annuels sont conformes et donnent une image fidèle et sincère de la situation financière de la FFPB.

Le rapport financier 2017 est approuvé à l'unanimité.

BUDGET PREVISIONNEL 2018 PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION DES FINANCES

Thierry Castères, responsable de la Commission des finances, présente le budget prévisionnel 2018.

L'exercice 2018 s'équilibre à 1 130 800 €. Cela correspond à une année plus "courante". Nos recettes principales sont constituées pour 55 % par les licences (620 000€), les subventions (300 000 €), dont celle du Ministère (268 000 €). Nous pouvons constater que la part des autres recettes (entrées, dividendes...) a tendance à progresser, ces dernières représentent 25 % de notre budget.

Les dépenses se répartissent de la manière suivante :

- Pour le Haut Niveau & Médical : 268000 €, soit 24 % de notre budget.
- Pour le développement du sport & formation : 141 000 €, soit 13%.
- Pour les compétitions nationales : 143 000 €, soit 13 %.
- Pour le fonctionnement : 577 000 €, soit 51 %.

Le budget prévisionnel 2018 est approuvé à l'unanimité.

VALIDATION MODIFICATIONS REGLEMENTS FINANCIER & DISCIPLINAIRE EN MATIERE DE LUTTE CONTRE LE DOPAGE

Règlement **financier** : Article 39 relatif aux droits d'extension et de mutation : pas d'indemnité pour la Licence Loisir (toutes catégories) (art 221.202). **Adopté** à l'unanimité.

Le décret n° 2016-84 du 29 janvier 2016 relatif aux sanctions **disciplinaires** en matière de lutte contre le dopage est **adopté** à l'unanimité. Il est en application actuellement.

Voir *pièces jointes*.

EXAMEN DES VŒUX DES LIGUES ET COMITES

Normalement, ces vœux sont traités en Comité Directeur. Le président, Lilou Echeverria, souhaitait que certains vœux remontent en Assemblée Générale.

Voir *pièces jointes*.

COMMISSION TECHNIQUE ET PEDAGOGIQUE

Gérard Rossi, responsable de la Commission Technique et Pédagogique, présente un avant-projet pour les compétitions nationales Jeunes 10-15ans.

Il fait un constat avec inventaire du nombre d'engagés par spécialités et par Comités.

Au niveau national, les principaux engagés se trouvent en Pays-Basque.

En championnat de France : dans les spécialités internationales, pas ou peu de participation des équipes hors Pays-Basque ; dans les spécialités traditionnelles, principaux engagés dans le Sud-Ouest.

A l'heure actuelle, une période de chevauchement de compétitions pose des problèmes de participation des Jeunes.

Les principaux axes du projet fédéral proposés sont :

- Travailler par périodes sur l'année, par type de pelotes : paleta pelote de gomme creuse trinquet & fronton mur à gauche ; puis paleta pelote de cuir trinquet & fronton mur à gauche ; puis paleta pelote de gomme pleine trinquet et fronton place libre, en évitant de superposer avec les dates de frontenis.

- Avoir une vision globale pour présenter les calendriers Jeunes.

- Assouplir les engagements avec rassemblements sur 2 à 3 weekends. Les équipes éliminées pourront faire un challenge national en parallèle. Harmonisation des calendriers avec toutes les commissions avant de finaliser.

Ce projet doit trouver un axe commun pour les jeunes 10-15 ans.

Une réunion est programmée au Centre Nelson Paillou à Pau le 14 avril 2018 pour finaliser un *Projet Jeunes* qui va évoluer pour élargir le nombre de participants sur tous les Comités, et toutes les Ligues.

Le président, Lilou Echeverria, pense qu'il faut voir ce qui est mis en place, écouter les propositions de G.Rossi et participer à la réunion du 14 avril 2018 pour discuter de l'harmonisation des divers calendriers. Il faut essayer de trouver des ententes en fonction des championnats, des joueurs, de la disponibilité des installations.

C'est ce vers quoi la FFPB veut aller par la réflexion, G.Rossi attire l'attention sur une réorganisation nécessaire pour que tous les jeunes puissent jouer.

INTERVENTION DU PRESIDENT FFPB

Il y a trois ans dans son rapport moral, le président, Lilou Echeverria, attirait l'attention des Ligues et Clubs, pour mieux organiser nos compétitions et avoir plus de lisibilité. Il souhaitait réorganiser les compétitions pour la Nationale A et proposait des rassemblements pour les Jeunes. Essais réalisés dans certaines spécialités, Cesta punta Pro/Am, Main nue Pro, qui attirent du monde.

Une réflexion a été menée : regrouper les finales dites internationales de Nationale A dans une même période pour avoir de la clarté, respectant l'unité de temps et l'unité de lieu. Cela permettra une meilleure communication et une plus grande lisibilité.

L'idée au départ était d'organiser les championnats de France Nationale A comme les compétitions mondiales sur dix jours.

Il a été décidé qu'en 2019 les finales des compétitions dites internationales Nationale A se dérouleront du jeudi 25 au samedi 27 avril, en fin de journée à Pau (complexe de pelote), et le dimanche 28 avril matin à Bayonne (Trinquet Moderne) avec deux finales.

Créer un événement dans un laps de temps court suite à un championnat resserré. La logistique pourra être prise en charge par la FFPB.

Dans le futur, la semaine des finales de Nationale A devrait se dérouler sur un même lieu.

Nos joueurs de Haut Niveau doivent être valorisés, jouer devant du monde, dans un mode identique à celui des championnats du monde. C'est l'objectif à atteindre.

Le président, Lilou Echeverria, espère avoir l'adhésion de tous.

Les commissions doivent déterminer leurs objectifs pour l'année suivante, en définissant précisément les quotas, et organisent leur compétition pour les autres catégories.

Le président, Lilou Echeverria, dit être tout à fait favorable, pour changer un joueur en cours de partie, comme à l'international. Il faut privilégier le sportif.

Il poursuit qu'il est anormal d'interdire de jouer à trois spécialités. Nos règlements doivent évoluer.

Un président de club demande des nouvelles de la refonte des règlements annoncée en 2017.

Le président, Lilou Echeverria, indique que c'est un fait, nos règlements ne sont pas adaptés aux compétitions. Jean Bac, avocat du sport, intervenu à notre AG 2017, s'est désisté, vu l'ampleur trop importante. La solution est de revoir nos championnats en tenant compte des différentes propositions des commissions pour harmoniser les règlements.

DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE : LE SPORT SANTE ET LA FORMATION

Michel Poueyts, Directeur Technique National, souscrit aux propos du président, Lilou Echeverria.

Il mentionne que les Fédérations Sportives sont évaluées sur trois indicateurs forts :

- **la santé financière.**

La FFPB est une fédération saine avec une santé financière très bonne.

Il remercie le président et son équipe d'avoir rétabli les chiffres en très peu d'exercices. L'indicateur est +70 %. Le Ministère des Sports est très attentif à cela.

- **l'évaluation du nombre de pratiquants, de licenciés, d'adhérents.**

2024 Jeux Olympiques. Emmanuel Macron, président de la République, souhaite que ce pays ait 3 millions de pratiquants à l'aube 2024.

Une fédération sportive s'évalue sur le nombre de compétiteurs et aussi en terme d'ATP Autres Titres de Participation, c'est-à-dire le public qui joue à travers le Sport scolaire, l'Handisport, le Sport en entreprise, le Sport au féminin.

Bilan au 31.12.2017 : 37 161 pratiquants, chiffre officiel pris en compte par le Ministère au titre des licenciés et autres titres de participation.

- **les compétitions nationales/internationales et les résultats.**

La FFPB a besoin de projets comme le président, Lilou Echeverria, l'a présenté, de remoderniser certaines compétitions, besoin de les organiser avec plus de visibilité, de communication et d'aller vers une semaine de finales Nat. A.

Résultats internationaux très positifs. 7 médailles d'or : Fronton mât 36m et 54m (3 titres) ; Espoirs -22 ans Trinquet (2 titres) ; Frontball (2 titres).

Le Ministère des Sports reconnaît 51 sports de Haut Niveau : 25 sports olympiques + 26 sports non olympiques dont la pelote basque.

Si la FFPB avec tous les Comités a cette reconnaissance du Haut Niveau, cela est dû à l'organisation du sport avec ses clubs, comités, ligues et à ses résultats internationaux.

Au-delà de ces indicateurs, on doit continuer à vous aider avec une DTN au service de vos projets, à mettre en place cette politique sportive, à travers les équipes. Il remercie l'équipe des cadres techniques de la DTN, les entraîneurs et les équipes bénévoles.

Le Ministère demande des projets transversaux structurants : l'Handi pelote, le Sport santé, le Sport en entreprise, le Sport au féminin, les Jeunes, les nouveaux territoires.

Perspectives de Haut Niveau 2018 : Championnats Monde Barcelone 2018.

Et aussi des projets structuraux : Villeurbanne, Lyon (Rhône), Marseille (Paca), Paris, Ile de La Réunion autour des co-présidents Natacha Marivan et Willy Mangaman-Mouny.

Le Sport santé

Le Ministère des Sports veut mettre l'accent sur le Sport Santé avec le Ministère de la Santé et de l'Education Nationale, car c'est un facteur de santé publique.

Illustration avec un *teaser* sur la démarche Sport santé à travers une ligue expérimentale, la Ligue Nouvelle-Aquitaine de Pelote Basque. On va coordonner un travail décliné avec la Ligue Hauts-de-France et la Ligue Ile de La Réunion.

Prescription du sport sur ordonnance. Une Convention a été signée entre FFPB, LNAPB et l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine.

C'est un aspect à développer sur d'autres territoires pour que la pelote soit, pourquoi pas, l'un des traitements de demain.

Action menée avec des médecins, développée sur 2018 avec Marie Rolet qui pilote cette affaire au titre de la FFPB et de la DTN.

La Formation

On ne peut pas transmettre sans faire état de savoir-faire, de compétences.

Transmettre avec la formation adaptée (Brevet Fédéral, Formations diplômantes) pour aller vers de l'employabilité, une meilleure éducation vers nos jeunes.

Clément Lapeyre, référent national pour la formation, professeur de sport à la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale de la Nouvelle-Aquitaine, intervient dans le domaine de la formation.

Le Président, Lilou Echeverria, et le DTN lui ont confié la responsabilité des formations FFPB avec la collaboration de Sophie Claverie pour la formation fédérale et Pascal Bedere pour le CQP. Il coordonnera le DEJEPS avec la participation de l'ensemble des Conseillers Techniques Sportifs.

Pour bien préparer la formation des joueurs, il faut que les éducateurs aient des outils et soient bien formés.

Les Formations professionnelles

Des avancées en 2017 ont été mises en œuvre par l'intermédiaire de la DTN et des diplômes en pelote basque, la FFPB a su réformer ses formations que le Ministère demandait depuis quelques années.

1. Il existait trois Brevets Fédéraux. Des redondances étaient constatées. Rénovation des dispositifs BF 1 et 2. Simplification, à proximité des clubs, à disposition des éducateurs.
2. Ecriture du Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) qui permet d'encadrer contre rémunération moins de 360 h/an jusqu'au niveau -18 ans régional.
3. DEJEPS Pelote Basque qui remplace le Brevet d'État. Le Brevet d'Etat permet toujours d'exercer contre rémunération. Le Code du sport prévoit que pour encadrer contre rémunération, il faut un diplôme pour être éducateur ou entraîneur.

4. Création d'un Réseau des formateurs habilités à dispenser des formations fédérales : cadres techniques, agents de développement dans les comités.

Fonctionnement ensemble pour harmonisation des pratiques de formation sur le territoire.

Différents diplômes

- CQP : formation diplômante : métier ou activité accessoire, complémentaire.
- DEJEPS : Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'éducation Populaire et du Sport.
- DESJEPS - Diplôme d'État Supérieur de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport : directeur de structure dans un club, dans une structure professionnelle ou dans une direction sportive. La loi le prévoit, mais le niveau de développement de la pelote ne permet pas de prévoir sa mise en œuvre aujourd'hui.
- Accompagner ancien BE sur le DE sur volume 350 h, procédures d'équivalences ; elles cesseront le 13/10/18 (loi).

Equivalences diplômes

- Pour le CQP : Il s'intègre dans un parcours de formation qui va des brevets fédéraux vers le DEJEPS. L'idée étant de capitaliser les différentes compétences acquises en formation pour faciliter les parcours et faciliter l'employabilité dans le secteur de la pelote. Le BF 2 et la Licence STAPS donnent des équivalences sur des blocs du CQP. La licence STAPS donne des équivalences importantes, donc possibilité d'embrayer de suite sur le CQP pelote basque qui restera à valider.
- Pour le DEJEPS Pelote : seul le BF2 donne l'unité de compétences 4 liée à la pratique et la sécurité.

Les Formations fédérales, qualifiantes (non diplômantes) : les Brevets fédéraux.

En 2017,

66 BF 1 : dispenser des cours de pelote basque pour tous les publics (découverte, école).

7 BF 2 : éducateur, les premiers pas vers la compétition : problématiques d'accompagnement en compétition, de disponibilité, de compétences.

Il y a toujours eu des BF1 diplômés qui n'ont pas toujours été comptabilisés. Une étude de référencement de l'ensemble des BF1 est en cours.

BF 1 formés : Côte d'Argent, Pays Basque, Rhône PACA, Béarn, Landes, Ile de France.

Staps Tarbes, convention avec les universités pour valoriser les contenus de formation pelote déjà dispensés à l'université. Les comptabiliser dans l'effectif de formés car ils seront éducateurs de clubs. Ex. : un BF2 formé sera éducateur à St Pierre et Miquelon durant six mois. Professionnalisation de sa formation.

Objectifs :

- Former des joueurs pour des collectifs France, le plus haut niveau international, ou des joueurs semi-professionnels (cesta punta, main nue).
- Dynamiser l'activité du club dans son environnement éducatif et social : la notion de projet de clubs dans un territoire est importante. Il faut fidéliser à travers les contenus d'entraînement, l'environnement.
- Prendre en compte la Pelote Santé, la Pelote Seniors, les enfants qui ne sont pas encore en compétition.
- Encadrer les éducateurs des écoles de pelote pour mieux les fidéliser : référent technique et pédagogique de club. Turnover dans le bénévolat, engagement difficile.
- Evolution de la pelote et ses structures.

Articulation du DEJEPS.

Mise en place oct.2017 avec 7 candidats : plus de la moitié sont issus du Haut Niveau Jeune. C'est confortable en termes d'avancées dans le parcours de formation, ils sont aussi formés à toutes les spécialités internationales.

Engager cette professionnalisation est essentielle via une campagne de communication qui passe par le CNF vers les comités et les clubs.

Formation professionnelle coûteuse mais fortement aidée par des organismes : Conseil Régional, les OPCA (uniformation), Pôle emploi avec l'allocation de retour vers l'emploi, le CNF via la taxe d'apprentissage, la FFPB en fonction des statuts du sportif.

Le Compte Personnel de Formation, qui remplace le Congé Individuel de Formation, est accessible de droit sans autorisation de l'employeur. 500€ /an sur 10 ans soit jusqu'à 5000 euros. Possibilités d'aides cumulées.

CQP Animateur Pelote basque.

Très long à mettre en place car dépend des partenaires des sous-commissions du Ministère et de la branche professionnelle. L'employabilité a été mesurée.

Conception du projet de CQP annoncé déc.2018/janv.2019. Attente validation (publication d'un arrêté ministériel).

Les Autres formations

- Cadres techniques et Agents de développement
- Formateurs au DEJEPS
- Tuteurs de formation qui accompagnent les stagiaires en Dejeeps
- Accompagnement à la VAE (Validation des Acquis de l'Expérience). Valoriser leur expérience, à se reconverter comme entraîneur.

Clément Lapeyre conclut son intervention :

- former un joueur c'est mettre en œuvre une démarche totale conciliant le joueur sur le plan technique mais aussi sur le fait qu'il sache jouer avec des partenaires.
- acquérir une compétence : un éducateur a besoin de temps, d'un accompagnement, d'une transmission de savoir, d'une aide méthodologique.

C. Lapeyre indique que progressivement l'on doit accompagner les clubs ou comités à se structurer, à se professionnaliser ou à créer un groupement de clubs. Avec du recul, on verra les modèles qui inspirent cette structuration et véritablement le terrain d'employabilité dans ce secteur.

Le président, Lilou Echeverria, indique qu'il faut se diplômer avant de postuler à un emploi. Si la FFPB et la DTN n'avaient pas fait de diplômes valorisants, il n'y aurait pas de possibilité d'embauche d'éducateur dans un club. Il se réjouit que la DTN ait pu mettre cela en place, c'était un manque. Félicitations.

Félicitations aussi pour le petit film Sport Santé émouvant, bien fait.

La Taxe d'Apprentissage

Le président, Lilou Echeverria, indique que depuis janvier 2018, la FFPB à travers le Centre National de Formation Pelote Basque FFPB peut percevoir la Taxe d'Apprentissage pour la formation. Les entreprises qui paient la Taxe d'Apprentissage peuvent la verser à la FFPB, qui sera reversée à 100 % pour la formation.

La FFPB recherche des entreprises pour 2019, elle se charge de l'administratif.

LIGUE NOUVELLE-AQUITAINE DE PELOTE BASQUE : INTERVENTION SUR L'ARBITRAGE

M. Christian Lagourgue, en charge de la Commission Arbitre de la Ligue Nouvelle-Aquitaine de Pelote Basque, intervient sur l'arbitrage.

Il considère qu'il est important que des arbitres jugent les parties de pelote basque et il déplore que la tenue règlementaire ne soit pas toujours respectée.

Un constat s'impose : il y a de moins en moins d'arbitres. L'effectif d'arbitres et/ou juges fédéraux est passé de 268 en 2015 à 182 en 2018. En outre, c'est un nombre de plus en plus restreint d'arbitres ou juges, par rapport à la liste officielle, qui interviennent dans nos parties de Comité, Ligue et Fédération.

Les raisons de ce malaise :

Déplacement lointain et coûteux - Découragement face à certaines situations (publics, joueurs) - Fatigue de l'engagement bénévole - Pas ou peu de reconnaissance - Sacrifice de vie familiale.

Quelles solutions ?

Dans une grande majorité des fédérations sportives, chaque club est obligé de fournir un certain nombre d'arbitres en fonction de la division dans laquelle joue son équipe première et du nombre d'équipes engagées dans les divers championnats. Si les clubs ne remplissent pas leurs obligations, ils sont sanctionnés administrativement et/ou financièrement.

Il est temps que la Fédération Française de Pelote Basque intègre dans ses règlements un statut de l'arbitre (comme dans les autres fédérations).

Dans ces statuts, outre le fait qu'il faudra prendre en compte les défraiements, il sera précisé que **chaque association sportive**, en fonction des compétitions officielles (FFPB, Ligue, Comité) pratiquées par elle, **sera dans l'obligation de présenter par modalité, et/ou par spécialité, 2 arbitres détenteurs du diplôme d'arbitre fédéral Niveau 1**. Même obligation avec présentation de 2 juges diplômés pour les associations sportives pratiquant le Rebot et le Pasaka.

La Formation

Actuellement la formation et les contrôles d'arbitres de Comité et de Ligue sont identiques à ceux de l'arbitre fédéral Niveau 1 (1^{er} niveau). Il faut donc se poser la question de l'opportunité de conserver ou pas la catégorie d'arbitre de Comité ou de Ligue.

La formation d'Arbitre Fédéral Niveau 1 (tronc commun + modalités + spécialités) se fait en 2h30.

Le contrôle d'Arbitre fédéral Niveau 1 (tronc commun + modalités + spécialités) prend 2h (tests).

En attendant les décisions fédérales sur ce qui précède, la Commission arbitre de la Ligue Nouvelle-Aquitaine de Pelote Basque, par délégation de la FFPB, propose à tous les présidents de club par l'intermédiaire des présidents des Comités, des Ligues et des responsables de leurs commissions arbitres, un calendrier de sessions de formation et de contrôles pour valider ces connaissances.

En fonction du nombre, de la localisation géographique et de la disponibilité des candidats, la commission essaiera d'optimiser les lieux et dates de ces sessions qui seront réalisées par moi-même, Alain Dasse (ou les deux) avec le responsable de la commission arbitrage du ou des Comités/Ligues concernés. Si besoin, la commission propose d'organiser des sessions supplémentaires pour un minimum de 12 candidats dans un proche rayon.

Conclusion

L'arbitre et/ou le juge par sa présence, par ses connaissances, et surtout par son habilitation, permet aux finales d'être jouées, aux joueurs et au jeu d'évoluer.

Il est persuadé que chacun peut trouver dans son club **2** candidats au titre d'arbitre fédéral Niveau 1, car des personnes interviennent déjà dans l'arbitrage des parties que les clubs reçoivent dans leurs installations. Il reste à formaliser leur habilitation par la formation et les contrôles.

Il espère qu'avec la volonté et le soutien du président, Lilou Echeverria, et grâce aux présidents des Comités, Ligues, clubs, et au travail des responsables des commissions arbitre, on puisse compter 200 arbitres fédéraux supplémentaires. C'est l'engagement qu'il invite à prendre pour que la Pelote soit plus crédible et plus belle.

Le président, Lilou Echeverria, relève le caractère positif de cet objectif de formation. Il ajoute que pour la FFPB les arbitres, juges et joueurs sont indissociables au niveau des championnats.

VALIDATION DE MEMBRE ASSOCIE ET MEMBRE DU COMITE DIRECTEUR FFPB

Création d'une Commission Handi-pelote à la FFPB : le président, Lilou Echeverria, propose que Romain Philippe soit membre associé du Comité Directeur FFPB, pour travailler légitimement au niveau de l'Handisport à la FFPB.

Cette nomination est votée à l'unanimité.

Suite à la démission d'un membre du Comité Directeur FFPB, Sébastien Vérité, le président, Lilou Echeverria, propose que René Hardoy, jusqu'à ce jour membre associé du Comité Directeur FFPB, le remplace.

Cette nomination de membre du Comité Directeur FFPB est votée à l'unanimité.

INTERVENTIONS DES PERSONNALITES

Madame Agnès Duhart, Adjointe aux Sports pour tous et Loisirs à la Mairie de Bayonne, est invitée à prendre la parole.

Elle remercie Lilou Echeverria, le président, pour son accueil et son comité d'accueil.

Elle aborde en premier lieu les Animations.

Outre les nombreuses parties accueillies sur les installations à Bayonne, actuellement avec l'Office de Tourisme et les clubs bayonnais sont organisées des randonnées découverte pelote : mise en avant du patrimoine, démonstrations, initiations de pelote.

La Ville de Bayonne fait suivre aux scolaires bayonnais les invitations transmises par la FFPB aux diverses parties de Championnats de France.

Elle informe de la finalisation de la 2^o édition "Bayonne fait le grand pont" : 8 mai Sport Santé & 10 mai 2018 Sport Loisir. Le Sport santé est un facteur de santé publique. Elle reprend la citation "La joie est désormais sur ordonnance".

La Section pelote Aviron Bayonnais développe la section handi pelote les jeudi et dimanche matins.

Elle poursuit avec les Travaux.

La Ville de Bayonne a le rôle d'accompagner financièrement et matériellement les clubs bayonnais : Aviron Bayonnais, Société Nautique, Rail Bayonnais.

Plusieurs dossiers pelote seront étudiés lors du Conseil municipal du 05/04/18 où les budgets seront votés.

- Réparation couverture fronton mur à gauche Complexe sportif Hauts de Sainte Croix.
- Remplacement des équipements d'éclairage & réparation couverture Trinquet Saint André + réfection de la façade de la Société Nautique.
- Réalisation d'un diagnostic du mur de frappe du fronton place libre stade Jean Dauger en prévision d'une prochaine réfection.
- De manière plus lointaine, la Ville de Bayonne instruira le projet porté par l'Aviron Bayonnais qui visera à améliorer les conditions d'accueil du trinquet avec la création de gradins et d'un espace de vie pour le club. Magnifique projet.
- Accessibilité. Agnès Duhart est membre de la Commission Accessibilité.

Programme de travaux d'accessibilité de 2016 à 2024 : 115 établissements à mettre en accessibilité dont des bâtiments sportifs.

* Trinquet St André : travaux 2020 & 2022

* Complexe Hauts de Sainte Croix : études prévues ; 2021 & 2024 travaux suivront

* Trinquet Moderne : études prévues 2019 ; travaux 2023 & 2024

* Rail Bayonnais : travaux prévus 2023.

AFCAM (Association Française du Corps Arbitral Multisports) : REMISE DE TROPHEES

La FFPB reconnaît les arbitres à travers ces remises de trophées AFCAM.

Cette année, le trophée Espoir est décerné à **Yves Huguenard** du St Pée Union Club St-Pée sur nivelle qui arbitre régulièrement des parties de main nue Professionnel. Il est excusé ce jour, c'est donc Pascal Haroçarene, président du SPUC-St Pée sur Nivelles, qui reçoit le trophée pour le lui remettre.

Le président, Lilou Echeverria, remet le trophée Elite à **Jeanne Lassartesse**, licenciée à la Noizbait d'Hasparren, très dévouée pour arbitrer les parties de pelote.

Jeanne tient à partager ce trophée avec deux licenciées de la FFPB : Marie-Claude Delbos et Dany Mellier.

QUESTIONS DIVERSES

Max Vianes a deux regrets : la suppression des rapports de Ligues de la séance et oubli du président Ligue Occitanie de mentionner la finale de Championnat de France Paleta pelote de gomme Nat.A où trois joueurs de la Ligue participaient et de corriger de fait le compte-rendu de la Ligue.

Le président, Lilou Echeverria, précise qu'effectivement les présidents de Ligues ou Comités étaient intervenus l'an passé suite aux élections, pour faire ample connaissance. De plus, avant les présidents relisaient leur rapport lors de leur intervention.

Quant au second point, il invite M. Vianes à voir avec sa Ligue.

Le président, Lilou Echeverria, remercie l'ensemble des organisateurs de cette assemblée.

Le Président, Lilou Echeverria, clôt l'assemblée à 12h30.



Le Secrétaire Général,
Roland DUFOURG



Le Président,
Lilou ECHEVERRIA